

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 2 octobre 2017

Dématérialisation dans le traitement des dossiers

Présentation des nouvelles modalités de délivrance des permis de conduire et certificats d'immatriculation

Mardi 3 octobre 2017 à 11 heures à la préfecture.

Violaine DEMARET, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de l'Isère, présentera les nouvelles modalités de délivrance des permis de conduire et des certificats d'immatriculation, mardi 3 octobre 2017 à 11 heures à la préfecture (dans son bureau).

À l'issue de cette présentation, elle échangera avec les médias sur les enjeux de cette réforme, qui est une étape majeure dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative engagées par le gouvernement.

En effet la mise en place des téléprocédures va permettre à chaque usager d'effectuer des démarches en ligne, sécurisées et simplifiées, accessibles à toute heure et réalisables depuis chez soi.

Si vous souhaitez participer à cette conférence de presse, merci de le signaler **avant lundi 2 octobre 12h** à l'adresse suivante : communication@isere.pref.gouv.fr

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr

